

**ORDRE DU JOUR
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE MERCREDI 28 FEVRIER 2024
A 18 H 30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Pour information : Décisions prises relatives aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122.22 du CGCT :

-Délivrance de concessions cimetièrè :

**Approbation du procès-verbal de la séance précédente
Séance du 13 décembre 2023**

I - FINANCES, FISCALITE, ECONOMIE ET EMPLOI

1.1 – Orientations budgétaires :

1.2 – Ouverture de crédits :

1.3 – Demande de subvention au titre du fonds vert pour la pose d'un PEI (Point d'eau incendie) :

II – RESSOURCES HUMAINES, EMPLOI, COMMUNICATION INTERNE

2.1 – Poste du Directeur des Services Techniques :

III - TRAVAUX – VOIRIE – URBANISME

3.1 – Avenant pour les travaux de la rue Clémenceau :

3.2 – Choix du maître d'œuvre pour les travaux de la place du 14 Juillet et de ses ruelles adjacentes :

3.3- Transfert de parcelles reconnues inutiles à la concession autoroutière :

3.4 – Convention de servitude avec ENEDIS :

3.5 – Travaux d'éclairage public – Remplacement d'un foyer vétuste chemin de la Pinède :

3.6 – Abandon manifeste :